

[Text]

that the RCMP is about to launch a coup or has even ever contemplated launching a coup.

Senator Kenny: Don't go too far.

Senator Gigantès: Like any other human organizations, it is capable of making mistakes. I remember Senator Pitfield telling me how many of those mistakes came to his attention when he was Clerk of the Privy Council. One of the safeguards against the possibility of such mistakes, and against the human tendency to "cover your ass" is to make sure that the press get access by pools, if there is no other way. If there are no pools available, I think we then practically encourage or beg reporters to break the guidelines, and they will then be able to make the very moral argument that, by watching what is going on, they can, in retrospect, provide some form of accountability. I agree with Mr. Alboim on that.

Senator Kenny: I wish to correct the record to some extent. I hope the witnesses do not think they are here because we thought they had provided lousy or irresponsible coverage. That is not why you were invited here. You were invited to give us your views on what happened and how things should be changed in the future. One of my concerns, in fact, is that we do not have a broad enough press panel. I was concerned about the absence of CBC Radio and the absence of a policy witness from CJOH. I also hoped we could get some other radio witnesses here. The committee is endeavouring to do what they can. I must say there was some sympathy among committee members the last time we met for the concept of a pool. In the end, we did not opt for it. I should like to hear the views of the other two panel members on that concept, on how it would work and if it would work. If I recall correctly, the feeling that we received from some of the witnesses last time was, "Have your pool but everybody is going to jump the fence anyway." The competitive pressures between different organizations tends to minimize or reduce the utility of a pool.

Mr. Gizbert: I think certain things are unavoidable and people will try to jump the fence no matter how far it is from the incident. Whether a location is reasonable or unreasonable will be determined by the fence jumper. I have no philosophical problem, as some people do, with pools, particularly the Canadian pools that I have seen in operation. I think the pool idea should be advanced, not just by us but by the RCMP, because a pool will protect the RCMP from charges that could not be substantiated if no pool existed. The pool would work to the RCMP's advantage because when the cameras are rolling everyone can witness the incident. I have watched an RCMP incident from the inside. I was very impressed with the way they operated. While there may be some people in that organization who fear that coverage is going to cause problems for them, particularly with the *post hoc* kind of investigation that has to follow, I believe that the pool would actually work to the

[Traduction]

ne veux pas dire par là que la Gendarmerie royale est en train de faire un coup d'État ni même qu'elle ait jamais envisagé de le faire.

Le sénateur Kenny: N'allez pas trop loin.

Le sénateur Gigantès: Comme toute organisation humaine, elle peut faire des erreurs. Il me revient à l'esprit le nombre d'erreurs qu'avait remarquées le sénateur Pitfield lorsqu'il était greffier du Conseil Privé et dont il m'avait fait part. Pour éviter de telles erreurs et pour se «préserver», comme tout être humain a tendance à le faire, on peut notamment faire en sorte que la presse puisse accéder en groupes, s'il n'y a pas d'autres moyens. S'il n'y a pas de groupes disponibles, nous encourageons ou nous demandons pratiquement aux reporters de contrevenir aux directives et ils pourront alors présenter l'argument tout à fait moral qui consiste à dire qu'en regardant ce qui se passe, ils peuvent, rétrospectivement, rendre compte des opérations. Je suis d'accord à ce sujet avec M. Alboim.

Le sénateur Kenny: J'aimerais corriger certaines choses. J'espère que les témoins ne pensent pas qu'on les a fait venir ici parce qu'on estimait qu'ils avaient fait des reportages minables ou inconsidérés. Ce n'est pas pour cela que l'on vous a invités à venir. On vous a invités pour connaître votre opinion sur ce qui s'est passé et sur les modifications à apporter éventuellement à l'avenir. Je regrette en fait que nous n'ayons pas un nombre suffisant de journalistes pour témoigner. Je regrette l'absence de CBC Radio et d'un témoin de CJOH ayant eu un rapport avec les décisions de politique. J'avais aussi espéré que d'autres témoins de la radio seraient venus. Le Comité fait de son mieux et je dois dire que nous étions assez d'accord, nous les membres du Comité, la dernière fois que nous nous sommes rencontrés avec l'idée de groupe. Mais pour finir nous n'avons pas choisi cette solution. J'aimerais avoir l'avis des deux autres témoins à ce sujet. J'aimerais qu'ils nous disent comment cela pourrait fonctionner et si cela peut fonctionner. Si j'ai bonne mémoire, nous avons le sentiment que certains des témoins qui étaient venus la dernière fois estimaient que l'on pouvait bien constituer des groupes, mais que tout le monde allait de toute façon franchir la barrière. La pression de la concurrence entre les diverses organisations tend à minimiser ou à réduire l'utilité d'un tel groupe.

M. Gizbert: Je crois que certaines choses sont inévitables et que tout et chacun va essayer de franchir la barrière, à quelque distance que ce soit du lieu de l'incident. Si l'endroit est raisonnable ou non, c'est celui qui franchira la barrière qui en jugera. Sur le plan philosophique, les groupes ne me posent pas de problème, contrairement à d'autres personnes, et plus particulièrement les groupes canadiens que j'ai vu fonctionner. Je crois qu'il faudrait favoriser cette idée des groupes, non pas uniquement pour nous mais aussi pour la Gendarmerie royale, car un groupe protégera la Gendarmerie royale d'accusations qui ne pourraient pas être prouvées si le groupe n'existait pas. Le groupe agirait donc à l'avantage de la Gendarmerie royale car tout le monde peut voir l'incident lorsque les caméras sont en marche. J'ai pu assister à un incident de la Gendarmerie royale de l'intérieur. J'ai été très impressionné par la façon dont les choses se déroulent. Si certains membres craignent qu'un reportage leur cause des problèmes, surtout pour les enquêtes a